

# PAS

## RELLE

E-LETTER SEMESTRIELLE  
DU PORT AUTONOME  
DE STRASBOURG

### SOMMAIRE

#### EXPLOITATION PORTUAIRE

Colis lourds - Locomotives au Kazakhstan

#### DÉVELOPPEMENT DURABLE

PEPS - Écologie industrielle - Engagements du PAS

Valorisation des espaces verts

#### FERROVIAIRE

Nouveau portique - Risques ferroviaires

#### CÔTÉ CLIENTS

Soprema - Ecore - Autovision - Blue Paper - SATI

Signalétique

#### ORGANISATION

Réflexions sur l'avenir des ports rhénans

#### ZOOM SUR ...

Salons professionnels - Contacts

### ÉDITO

## QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS AUX CLIENTS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'amélioration de la qualité du service rendu à nos clients est, comme pour toute entreprise, une préoccupation majeure pour le PAS.

Et le développement durable est l'une des composantes majeures de cette qualité de service.

La démarche sur les « opportunités ferroviaires de proximité » a montré qu'il était possible de susciter de nouvelles offres, et d'augmenter ainsi l'attractivité de la place strasbourgeoise. Les démarches Écologie urbaine, REVE ou PEPS vont dans le même sens. Elles permettent, avec l'aide des entreprises et de leur groupement, de mobiliser les acteurs institutionnels (collectivités ou administrations) pour obtenir des résultats concrets : extension des contrats d'avenir dans le cadre de REVE, aménagements en cours de programmation pour PEPS.

Car le PAS se veut une plateforme industrielle et logistique responsable, intégrée dans son environnement humain et naturel. Cette responsabilité sociale et environnementale est aujourd'hui plus que jamais l'une des composantes de compétitivité et nous souhaitons la concrétiser pour nos clients.

**Jean-Louis Jérôme**  
Directeur général

Directeur de la publication : Jean-Louis Jérôme • Rédacteur en chef : Didier Dieudonné

Comité de rédaction : Sylviane Claus, Laurent Darley, Annie Deiber, Denis Edel, Xavier Fauvain, Philippe Feldenweg, Monique Fischer, Stéphane Gaty, Aurore Mourette, Nathalie Oehler, Nicolas Teinturier

Secrétaire de rédaction : Valérie Diem

Illustrations : Batorama, Annie Deiber, Denis Edel, Europ flash, Xavier Fauvain, Jean Meyer, Joël Filliatreau, Soprema, Union Européenne

Maquette : Neldo Costa

## ↔ UNE SPÉCIALITÉ MÉCONNUE DU PORT DE STRASBOURG : LA MANUTENTION ET LE STOCKAGE DE COLIS LOURDS



Colis lourd ? Par cette dénomination, il faut comprendre une pièce dont le poids ou les caractéristiques dimensionnelles sont hors-normes.

De telles pièces circulent sur les routes au moyen de convois exceptionnels, ce qui occasionne des transports complexes à organiser, lents et coûteux. A contrario, le Rhin se prête parfaitement à de tels transports. La capacité d'une unité rhénane classique (135 m de long, 11,40 m de large) et la poussée d'Archimède permettent en effet le transport de pièces énormes sans difficulté.

Depuis plus de 40 ans, le PAS est le point prioritaire d'accès au Rhin pour la façade française. Il possède et exploite deux portiques, l'un à Strasbourg, le second à Lauterbourg :

→ **le portique de Strasbourg**, d'une capacité de levage de 450 tonnes, dessert tout le Grand Est de la France.

Il est situé sur le terminal sud, qui constitue l'extrémité nord d'un itinéraire convoi exceptionnel « super lourds », empruntant la RD 1083, traversant le Haut-Rhin, et se raccordant au territoire de Belfort. Alstom et General Electric pour les pièces de centrales électriques, Liebherr pour les pelles d'extraction minière en sont les principaux utilisateurs.

→ **le portique de Lauterbourg**, d'une capacité de levage de 200 tonnes, dessert principalement le nord de l'Alsace. Pour les pièces encore plus exceptionnelles, il est doublé d'une rampe Ro-Ro qui permet de charger, par roulement et non plus par manutention, directement sur ponton rhénan. Sotralentz et Eiffage Constructions Métalliques en sont les principaux utilisateurs.



Tout à fait stratégiques pour le développement industriel du Grand Est, ces deux outillages du Port de Strasbourg permettent chaque année l'import-export de plusieurs centaines de colis aux caractéristiques exceptionnelles, pour un poids cumulé de plus de 20 000 tonnes par an.

Pour plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à contacter :  
Lionel Husser (l.husser@strasbourg.port.fr).

**Laurent Darley**

Directeur de l'exploitation portuaire

## DES LOCOMOTIVES POUR LE KAZAKHSTAN

Elle est multicolore, peut résister à des températures entre + 50° C et - 50° C et tracter jusqu'à 9 000 tonnes.

Il s'agit bien sûr de la KZ8A, la nouvelle locomotive d'Alstom, considérée comme la plus puissante locomotive de fret au monde, et prête à prendre ses fonctions au Kazakhstan, un petit pays riche en matières premières qui modernise son système ferroviaire au moyen d'un budget qui devrait atteindre pas moins d'1,3 Md d'euros.

Le Port autonome a contribué à cette entreprise pharaonique en travaillant étroitement avec Alstom, le transitaire, et le fournisseur d'appareils de levage pour organiser la manutention des locomotives.

Grâce à la coopération entre l'ensemble des intervenants, des procédures adaptées à ce projet délicat ont pu être mises en place.

Ainsi, une dizaine de locomotives sur les vingt prévues ont déjà transité par notre terminal sud avec la mise en œuvre d'un processus de manutention désormais parfaitement éprouvé.

C'est toujours une grande satisfaction de voir des projets de cette envergure passer par Strasbourg.

À nouveau, la réactivité et le professionnalisme de toute l'équipe ont permis de conforter la relation de confiance avec nos clients directs et indirects.

**Philippe Feldenweg**

Responsable de l'exploitation conteneurs, colis lourds et vrac



## ↔ PEPS EN MODE ACTION !

Mai 2013 marque le début du lancement du plan d'actions PEPS !

À l'appel lancé par le PAS et le Groupement des Usagers des Ports de Strasbourg (GUP), **45 entreprises ont accepté de désigner un « référent »**, relais essentiel entre le chef d'entreprise, les salariés et l'équipe d'animation PEPS (ECO-PEPS).

Le 28 mai, un premier petit-déjeuner a permis à 35 référents de se rencontrer et de partager ensemble un moment convivial !

Nicolas Teinturier (Directeur de la valorisation du domaine au PAS) et

l'ECO-PEPS ont ainsi pu présenter l'état d'avancement de la démarche, les grandes orientations du plan d'actions, les différentes missions des référents PEPS et décider avec les 35 référents présents au petit-déjeuner, de la première thématique de travail, à savoir le développement du covoiturage sur la zone portuaire.



**Aurore Mourette**  
Chef de projet développement durable

## ECO-PEPS

En avril 2013, l'équipe d'animation et de coordination de la démarche PEPS (de son petit nom ECO-PEPS) s'agrandit. Pierre Hanauer, en charge de la mobilité à la CUS, et Pierre-Antoine Deetjen, représentant le Groupement des Usagers des Ports de Strasbourg et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin, rejoignent Aurore Mourette, l'animatrice de la démarche PEPS et chef de projet développement durable au Port autonome de Strasbourg.

**CONTACTS :** Aurore Mourette  
tél. 06 88 69 61 24  
mél. : [eco-peps@googlegroups.com](mailto:eco-peps@googlegroups.com)

**BLOG PEPS :**  
<http://www.mobilite-peps.eu/>



*Petit-déjeuner PEPS du 28 mai 2013 : 35 référents réunis*



## COVOITURER AVEC PEPS !

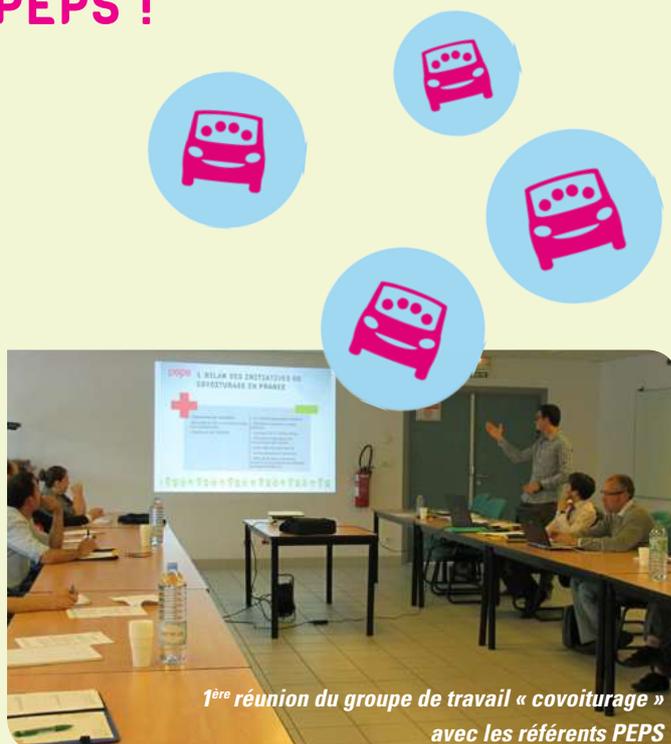
Surfant sur l'enthousiasme des référents, une première réunion de travail à l'Hôtel des Forges le 26 juin 2013 a permis à l'ECO-PEPS de faire un retour d'expériences sur la mise en place du covoiturage dans d'autres zones d'activités et de permettre à Sil Fala, Soprema et Rhenus Logistics Alsace de témoigner de leur propre expérience.

Au vu de ces éléments, il a été décidé de co-construire ensemble une méthodologie adaptée à la zone portuaire.

Afin de développer une culture commune sur le covoiturage, l'ECO-PEPS a créé un guide spécial pour les référents, transmis en juillet dernier.

Une formation sur le covoiturage et une validation d'une méthode progressive de développement du covoiturage sur la zone portuaire a eu lieu le 30 septembre 2013 à l'Hôtel des Forges avec les référents PEPS.

Première action phare de PEPS, le covoiturage n'a pas fini de faire parler de lui !



*1<sup>ère</sup> réunion du groupe de travail « covoiturage » avec les référents PEPS*



## CROISIEUROPE S'ENGAGE POUR L'ENVIRONNEMENT

**Acteur majeur de la croisière rhénane, CroisiEurope équipe ses quais afin de déverser les eaux usées de sa flotte de bateaux dans le réseau d'assainissement de la CUS.**

Opérationnel depuis juillet 2013 et avec plus de 100 000 passagers annuels sur Strasbourg, CroisiEurope évite ainsi le rejet potentiel de 11 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées dans les bassins du port (110 litres par passager).

Avec l'appui technique du Port autonome de Strasbourg et un investissement de 170 000 €, CroisiEurope s'assure ainsi d'une position avant-gardiste quant à la collecte des eaux usées sur la zone portuaire préalablement à la création d'une gare fluviale au bassin Vauban.

Félicitations à CroisiEurope pour réduire toujours plus son impact environnemental et aider à améliorer la qualité de l'eau !

**Franck Fiorillo (CroisiEurope)  
Aurore Mourette (PAS)**



### LE PAS S'ENGAGE : DÉVELOPPEMENT DU GNL SUR LE RHIN

Pour réduire toujours plus l'impact du transport des marchandises par la voie d'eau, le PAS s'engage avec des ports du Rhin et du Danube pour soutenir le développement du gaz naturel liquéfié dans le cadre d'un nouveau projet européen.

Ce carburant écologique permet une réduction de :

**10 À 25 % DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>**,

**90 % DES ÉMISSIONS DE DIOXYDE DE SOUFRE (SO<sub>2</sub>),**

**40 % DES ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE (NOX) !**

Validé cet été par la Commission européenne, les ports du Rhin (Rotterdam, Anvers, Mannheim, Strasbourg et Bâle) débiteront dès octobre 2013, une étude prospective relative au développement de l'offre et de la demande en GNL pour déterminer ensemble une stratégie pour le Rhin.

### LE PAS FÊTE SON 2<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DANS LE RÉSEAU ECOPORTS



**ECOPORTS**

Le 11 mai 2013, le PAS a fêté le 2<sup>e</sup> anniversaire d'Ecoports, réseau de ports européens engagés dans une démarche volontariste en matière de développement durable.

Avec une intégration forte du développement durable au cœur de son projet d'entreprise, le PAS a su faire preuve d'audace et d'originalité.

Le personnel du PAS s'est ainsi mobilisé en 2 ans dans de nombreux projets.

Citons par exemple, le projet **RTE-T** pour créer demain un hub multimodal et performant sur le Rhin supérieur, le Plan de Déplacements Inter-Entreprises (**PEPS**) pour réinventer ensemble les déplacements

de demain, le projet **REVE** (Rapprocher les Entreprises et les Voisins pour l'Emploi) pour proposer des opportunités de contact direct entre les entreprises et les habitants voisins du Port, un plan de gestion différenciée pour réduire nos impacts sur la biodiversité et la qualité de l'eau, une gestion exemplaire de nos déchets, un plan de dragage sur 10 ans et le lancement cet été d'une démarche d'écologie industrielle pour aborder la transition énergétique de la zone portuaire strasbourgeoise !

Un bilan plus que positif qui montre véritablement que le développement durable est devenu le fil rouge de l'ensemble des projets du Port autonome de Strasbourg !

Site : <http://www.ecoports.com>

**Aurore Mourette**

Chef de projet développement durable



## ↔ VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA ZONE PORTUAIRE

Pour renforcer la compétitivité de la zone portuaire strasbourgeoise et donc de ses entreprises, une démarche d'écologie industrielle a été initiée par le PAS et la CUS.

L'écologie industrielle est une approche qui vise à appréhender le système industriel comme un écosystème composé d'acteurs complémentaires, interdépendants à l'image des écosystèmes « naturels ». Ainsi, c'est une approche globale basée sur l'analyse des flux de matières et d'énergies existants et à venir qui est proposée.

Une première étude de potentialité avec un groupe de 16 entreprises sensibles au sujet permettra de dimensionner ce projet, qui peut, mais ce n'est pas établi, devenir un sujet d'ampleur, tant par sa géométrie que par sa temporalité.

Au travers de cette démarche, 3 types d'actions sont possibles :

- la maîtrise des coûts liés aux énergies et aux matières concernées, si nécessaire par la mise en œuvre de synergies inter-entreprises permettant d'optimiser production et consommation,
- la réduction des besoins en énergie et en matières,
- la résilience des entreprises vis-à-vis des énergies fossiles.

Financée par le PAS et la CUS, l'étude sera coordonnée et réalisée par IDÉE ALSACE (association d'entrepreneurs en accompagnement des entreprises pour des actions de développement durable), avec l'appui technique du Pôle de compétitivité ÉNERGIVIE et de SOFIES, bureau d'études spécialisé dans les thématiques énergétiques et de matières.

Le Groupement des Usagers des Ports de Strasbourg (GUP) pilotera cette étude aux côtés du PAS et de la CUS, au sein d'un comité stratégique.

En parallèle, un comité consultatif représentera différents partenaires institutionnels et du monde académique, tels que les CCI, le Port de Kehl, l'ADEME, la DREAL, la DIRECCTE, le Conseil régional d'Alsace, l'UNISTRA, l'INSA, l'Agence de l'eau, etc...

### LE DÉBUT DE L'ÉTUDE

Suite à l'appel lancé par Catherine Trautmann cet été, 16 entreprises ont accepté de participer activement à cette démarche.

Suite à un workshop en septembre/octobre 2013, il sera établi pour chacune des 16 entreprises un état des lieux des principaux flux de matières et d'énergie intervenant dans leur process industriel. Cela permettra de détecter des potentiels de synergies avec une première approche de faisabilité de leur mise en œuvre.

De manière incrémentale, l'étude identifiera et caractérisera les éventuels projets à lancer ou à favoriser, permettra de préciser l'engineering financier des investissements nécessaires ainsi que les acteurs à mobiliser.

À la fin de cette étude (avril-mai 2014), la démarche pourrait être suivie de phases ultérieures, visant par exemple à étendre l'étude de potentialité à un nombre plus large d'entreprises de la zone portuaire Strasbourg-Kehl et d'assurer la mise en œuvre d'actions en matière d'infrastructures, de services, de bonnes pratiques, etc...

**Aurore Mourette**

Chef de projet développement durable



## LES 16 ENTREPRISES ENGAGÉES DANS L'ÉTUDE

BLUE PAPER

CARGILL

COMPTOIR AGRICOLE DE HOCHFELDEN

COSTIMEX DACSA FRANCE SA

GRANDS MOULINS DE STRASBOURG

NLMK STRASBOURG

OVH.COM

PRODAIR

PUNCH POWERGLIDE STRASBOURG

RUBIS TERMINAL

SCHROLL

SENSIENT FLAVORS STRASBOURG

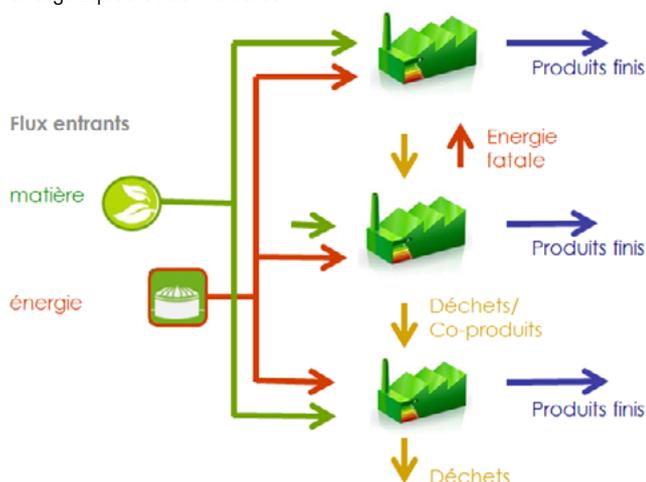
SFR

SIL FALA

SOCIÉTÉ DES MALTERIES D'ALSACE

SOPREMA

Les producteurs d'énergie de la zone portuaire tels que TREDI, FONROCHE, SENERVAL et DALKIA seront également associés à la démarche.



*Schéma d'une démarche d'écologie industrielle supposant une coopération entre entreprises*

## ⇔ MISE EN SERVICE D'UN NOUVEAU PORTIQUE FERROVIAIRE AU TERMINAL CONTENEURS NORD

**Les objectifs du nouveau portique ferroviaire : accroître la capacité d'accueil de nouvelles navettes ferroviaires et simplifier les opérations d'exploitation actuelles**

La montée en puissance du terminal conteneurs nord s'est accompagnée d'une forte augmentation du transit des conteneurs par voie ferrée :

→ **37 451 EVP FERROVIAIRES EN 2010**

→ **59 391 EN 2011**

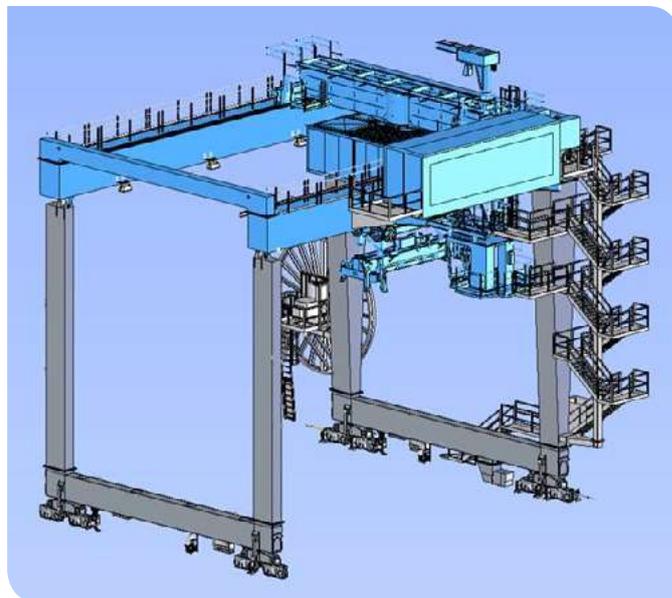
→ **83 568 EN 2012.**

Fort de ce constat, l'opération de construction d'un nouveau portique ferroviaire est devenue indispensable.

Cet investissement en faveur de la multimodalité, d'un montant de 2 M€, a été cofinancé par le PAS (52,28 %), l'État (22,73 %) et les collectivités locales (Région Alsace, Département du Bas-Rhin et Communauté urbaine de Strasbourg à hauteur de 8,33 % chacun).

Après 11 mois de conception et de construction, le portique a été réceptionné le 20 septembre 2013.

D'un poids de 220 tonnes, il enjambe sur 530 m les 3 voies ferrées qui courent en partie ouest du terminal et est destiné à la manutention de conteneurs et de caisses mobiles.



**Avis donc aux clients et opérateurs ferroviaires qui souhaitent bénéficier de solutions performantes !**

**Laurent Darley**

Directeur de l'exploitation portuaire

## ⇔ GUILLAUME PEPY AU PAS



Guillaume Pepy, 4<sup>e</sup> à partir de la gauche.

La direction générale du PAS a accueilli, vendredi 17 mai dernier, Guillaume Pepy, président de la SNCF. Celui-ci était accompagné par plusieurs collaborateurs, dont le directeur régional et le directeur général de VFLI, entreprise filiale de la SNCF.

Cette rencontre dans les locaux du PAS avait été organisée à l'initiative de VFLI, qui est l'une des entreprises ferroviaires présentes dans la zone portuaire et très active dans ses offres commerciales vis-à-vis des entreprises.

Certaines d'entre elles, ainsi que d'autres opérateurs de transport, avaient été conviés à cette rencontre qui avait pour objectifs de mettre en valeur les solutions développées en matière de fret ferroviaire sur le port de Strasbourg, mais également d'identifier les freins au développement de ces solutions et pistes d'amélioration envisageables.

Le PAS voit ainsi reconnaître par le plus haut niveau de la SNCF sa démarche particulièrement novatrice en faveur des « Offres ferroviaires de Proximité » qui a conduit non seulement VFLI, mais également 3 ou 4 autres entreprises ferroviaires à proposer leur offre spécifique en la matière. La réunion a également été l'occasion d'aborder l'évolution envisagée concernant RFF, gestionnaire du réseau ferré national, et la SNCF, lesquels devraient être fusionnés en une entité unique s'inspirant du modèle allemand DB / DB-Netz.

Guillaume Pepy est reparti visiblement très satisfait de ce moment d'échanges très ouverts, non sans avoir invité ses collaborateurs présents à prendre en compte les remarques et suggestions intéressantes faites par les entreprises et opérateurs présents, et non sans s'être engagé à poursuivre activement la collaboration avec le PAS, vivement remercié pour ses initiatives en faveur du transport ferroviaire.

**Didier Dieudonné**

Directeur général délégué

## ⇔ LES VOIES FERRÉES PORTUAIRES ET LES RISQUES ASSOCIÉS



### Les voies ferrées représentent un danger mal connu des usagers du port

Il est indispensable que l'ensemble des personnes ayant à intervenir à proximité de celles-ci soit sensibilisé aux risques induits par les circulations ferroviaires et sache s'organiser en conséquence.

En effet, par habitude (« je n'ai jamais vu passer de train à cet endroit »), par méconnaissance (« je verrai bien le train

arriver ») ou par manque de préparation (« je n'en ai que pour cinq minutes »), des travaux sont organisés à proximité immédiate des voies sans aucune prévention du risque ferroviaire. Il s'agit par exemple d'échafaudage positionné sur la voie pour repeindre la façade d'un bâtiment, d'ouvriers en train de réparer une clôture ou d'élaguer des arbres, de véhicules stationnés dans le gabarit de sécurité, d'engin de manutention traversant les voies sans autorisation particulière...

Il faut savoir que l'ensemble des mouvements ferroviaires sur le réseau est piloté par l'agent du poste d'aiguillage, véritable tour de contrôle de l'activité. Ce dernier autorise ou non le passage de trains sur les différents tronçons de voie en fonction des éléments d'information dont il dispose. Si l'autorisation lui est donnée, le conducteur roule à pleine vitesse et ne possède pas toujours la visibilité ou la capacité de freinage (un train ne possède pas les mêmes caractéristiques de freinage qu'un véhicule routier, notamment s'il tire 1 800 tonnes) nécessaire pour s'arrêter en cas d'obstacle imprévu.

Depuis que le Port assure la gestion en direct de l'ensemble du réseau ferré portuaire, de nouveaux opérateurs sont arrivés et utilisent le réseau en se fiant aux indications de « voie libre » données par le poste d'aiguillage. De plus, de nombreux travaux de régénération du réseau sont entrepris. Ceux-ci peuvent parfois nécessiter des modifications d'itinéraires. Par ailleurs, certaines voies sont utilisées pour du stationnement de longue durée. Les wagons sont alors déplacés de manière très aléatoire. Et ce ne sont que quelques exemples...

C'est pourquoi, avant d'entreprendre toute opération (programmée ou imprévue) avoisinant les voies ferrées portuaires, **il est impératif que vous preniez contact auprès du poste d'aiguillage (voir coordonnées ci-dessous)** afin de déterminer les conditions de sécurité de vos interventions vis-à-vis du risque ferroviaire.

Nota : **en cas d'intervention programmée merci de contacter le poste 1 au moins huit jours avant la date prévue.**

Le Port reste bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire relatif aux voies ferrées et aux risques associés.

**Xavier Fauvain**

Responsable du réseau ferré portuaire



## CONTACT



### POSTE 1

Tél : 03 88 45 29 56

Mél : poste1@strasbourg.port.fr

### PAS – Xavier Fauvain

Responsable Réseau Ferré Portuaire

Tél : 03 88 21 78 16

Mél : fauvain@strasbourg.port.fr

### PAS – Grégory Guilbert

Responsable Maintenance Réseau Ferré Portuaire

Tél : 03 88 21 78 32

Mél : guilbert@strasbourg.port.fr

## ⇔ LA VALORISATION DES ESPACES VERTS



**Le PAS est signataire d'une charte pour plus de biodiversité qui vise essentiellement l'abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires et de la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts.**

En parallèle, le Port a mené une étude en collaboration avec la FREDON pour trouver des orientations qui permettent de s'inscrire dans cette démarche tout en essayant de préserver une zone portuaire attractive et de garantir le bon fonctionnement des équipements techniques (voies ferrées, mur de quai, berges).

La gestion différenciée a demandé une réorganisation pour les équipes d'interventions dans la manière de travailler, mais également d'accepter visuellement une modification des espaces.

Les actions engagées pour le moment sont :

### → programme de tonte selon trois fréquences :

- intensive : passage tous les 15 jours, cette classification est donnée pour des « sites miroirs » avec une valorisation particulière à mettre en avant ;
- extensive : tonte sur une bande de 3 m le long des voiries pour dégager les abords avec une fréquence de 15 jours. L'arrière de la zone est laissé en développement, elle est fauchée à partir de fin juin - début juillet. Cela a permis de retrouver une flore qui n'avait pas l'occasion de se

développer car les fréquences de tontes étaient trop rapprochées. Ces plantes permettent également à divers insectes et papillons de trouver une zone propice à leur développement ;

- annuelle : concerne des terrains actuellement inoccupés ainsi que des zones qui n'ont pas de valorisation importante.
- **implantation de prairie fleurie à base de graines d'espèces locales et mellifères**
- **modification de la surface des trottoirs.** Le revêtement gravillons est remplacé par un produit type Ecosol qui empêche la repousse des mauvaises herbes, mais garantit une perméabilité sur les trottoirs où la fréquentation

piétonne est plus rare. Nous avons pris l'option de laisser pousser la végétation et de tondre régulièrement pour en permettre l'utilisation.

Toutes ces démarches ont permis de réduire significativement l'utilisation de produits phytosanitaires qui, actuellement, ne sont plus utilisés que pour le traitement des voies ferrées et quelques trottoirs gravillonnés.

Le changement visuel demande un temps d'adaptation pour l'usager, la communication est un vecteur très important dans cette démarche pour faire comprendre ce que l'on fait.

**Un espace plus naturel n'est pas un espace "négligé".**

**Denis Edel**

Pôle routes, espaces verts, bassins



## ⇔ INAUGURATION DU POSTE DE DÉPOTAGE SOPREMA



Le 4 juin dernier, Soprema, qui peut se féliciter d'être le premier site en Europe à recevoir son bitume chaud par barge pour alimenter directement son usine, inaugurerait son poste de dépotage.

La raffinerie de Reichstett fournissait chaque année à Soprema les 70 000 tonnes de bitume chaud, sa principale matière première pour fabriquer des membranes d'étanchéité, à raison de 20 camions par semaine. Sa fermeture fin 2011 mettait ainsi en péril le site de Strasbourg.

Aujourd'hui, grâce à l'aménagement du poste de dépotage (maîtrise d'ouvrage : PAS, avec le soutien du Conseil régional d'Alsace, le Conseil général et la CUS), l'industriel peut s'approvisionner par barge à Godorf. La première barge a été dépotée le 19 décembre 2012. Une barge réapprovisionne le site toutes les trois semaines.

Achévé en novembre 2012, le poste de dépotage démontre que l'industrie doit investir pour être performante, se développer. Née d'une situation de crise, cette innovation logistique constitue pour le site de production un avantage pérenne sur le plan économique et environnemental.

**2,1 M€ HT D'INVESTISSEMENT  
100 EMPLOIS PRÉSERVÉS**

**1 200 CAMIONS-CITERNES EN MOINS SUR LES ROUTES/AN  
- 47 % : BAISSÉ DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT  
- 46 % : BAISSÉ DE L'IMPACT CARBONE DU SITE**



Le 21 octobre 2013, Pierre-Etienne Bindschedler (4<sup>e</sup> à partir de la gauche sur la photo du haut), président de la société familiale Soprema, a été sacré Entrepreneur de l'année 2013 dans le cadre du trophée annuel organisé par EY et le magazine l'Express au cours d'une cérémonie au Théâtre Mogador à Paris.



### UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT ENTRE SECTEUR PUBLIC ET MONDE ÉCONOMIQUE

*(extraits du discours de Catherine Trautmann)*

« L'inauguration du poste de chargement fluvial est un exemple de ce que le Port autonome peut apporter à l'économie de l'agglomération et plus largement à l'économie régionale. Cette réalisation qui permet le report du mode routier vers le mode fluvial d'un trafic de bitume essentiel à l'activité de Soprema, est emblématique.

Il est d'abord le symbole de l'industrie qui décide d'utiliser tout le potentiel de la zone portuaire en profitant du positionnement historique au bord de l'eau pour acheminer des matières premières intervenant dans son processus de production.

Cet ouvrage est surtout le symbole d'un véritable partenariat, entre le monde économique et les acteurs publics locaux, qui a permis de réaliser ce projet ambitieux dans des délais très courts et imposés par les nécessités économiques.

Il convient d'en remercier tous les acteurs, mais particulièrement les équipes de Soprema et du PAS. Le partenariat correspondant, entre secteur public et monde économique, est non seulement gagnant-gagnant, mais sert également le développement durable et, dans un contexte où Ville et Port travaillent plus que jamais pour se construire un avenir commun, il donne un signe extrêmement positif sur les projets à développer pour y parvenir. »



## ⇔ SIGNALÉTIQUE



**En mai 2013, le PAS a confié une mission de définition du nouveau projet global de signalisation et signalétique portuaire** au groupement Lagay (signalétique – design), Defrain (signalisation routière réglementaire), Ecoutain (paysage aménagement voirie).

Cette étude doit permettre la définition d'une nouvelle signalétique portuaire depuis la voirie et la voie d'eau à l'attention des entreprises mais également de l'ensemble des usagers du port.

Outre son aspect fonctionnel, il s'agit également de renforcer l'image du territoire portuaire et favoriser l'accessibilité et la visibilité des entreprises. Ce travail passe également par la définition de projets d'aménagements qui valoriseront les principales entrées du port. Pour ce faire, il a été défini un déroulement en deux étapes :

→ Une première phase diagnostic actuellement en cours qui doit permettre une analyse de l'accessibilité portuaire de l'échelle régionale à l'échelle locale ainsi qu'une analyse de l'actuelle signalétique portuaire.

Fin prévue : décembre 2013

→ Une seconde phase qui permettra la définition du projet de signalisation et de signalétique globales et fonctionnelles (concept technique et financier + analyse fonctionnelle du projet). Cette seconde étape devrait s'achever au premier semestre 2014.

Une fois le projet défini, retenu et validé par les instances portuaires, il faudra entre 2 et 3 ans pour progressivement le mettre en œuvre sur l'ensemble de la zone portuaire.

Les entreprises portuaires sont également associées à la démarche au travers de la commission Aménagement du GUP qui sera informée et consultée sur chaque étape de l'étude.

De plus, en partenariat avec la CCI et le GUP un questionnaire signalétique a été transmis aux entreprises du GUP afin de connaître la vision et l'avis des entreprises dans le domaine de la signalétique et de l'accessibilité portuaire. 12 entretiens directs ont également été effectués par le bureau d'études durant le mois de juillet 2013 afin de compléter les éléments du questionnaire.

**Stéphane Gaty**

Chargé d'opérations aménagement et construction

## ⇔ CAFÉ SATI : QUAND ART SE CONJUGUE AVEC INDUSTRIE

Torréfacteur alsacien depuis 1926, l'entreprise familiale Café Sati est implantée sur le port de Strasbourg depuis 1964. Café Sati construit sa nouvelle usine au pied du pont Vauban et intègre au projet une fresque monumentale qui orne la façade visible en venant d'Allemagne. Cette œuvre constitue toujours un des repères du paysage portuaire.

Convaincue du lien étroit que doit entretenir une entreprise industrielle avec son territoire, la famille Schulé, propriétaire de Café Sati, a souhaité mettre en valeur cette façade de façon originale.

Elle a ainsi lancé « **les TALENTS SATI** » qui proposent à un étudiant artiste ou à un collectif d'investir l'usine en y installant une nouvelle œuvre.



Dans le cadre de la première édition 2013 des « TALENTS SATI », dotés d'une enveloppe de 7 000 €, les étudiants-artistes inscrits à la Haute École des Arts du Rhin ont été invités à présenter leurs projets à un jury associant des personnalités du monde économique et de la culture.

Le projet lauréat a été choisi fin juin 2013 et la façade de l'usine a accueilli courant octobre 2013 une œuvre de 18 x 6 mètres réalisée par Margot Dien et Baudoin Lindas.

Cette opération pourra être reconduite périodiquement ambitionnant ainsi d'accompagner à son échelle les mutations à venir du paysage urbain et industriel du secteur des Deux Rives.

**Nicolas Teinturier**

Directeur de la valorisation du domaine

## ↔ BLUE PAPER : UNE RECONVERSION INDUSTRIELLE POUR LE SITE STRACEL

Nous sommes le 31 juillet 1936, le creusement des bassins Vauban et René Graff il y a 5 ans a permis d'aménager des terre-pleins et d'étendre le port vers une deuxième écluse qui a été construite au sud. Le Port autonome de Strasbourg et le groupe suisse Thiel viennent de signer l'acte de vente d'un terrain de 5 hectares situé entre le bassin Graff et la rue du Rhin Napoléon. Le projet consiste en la construction d'une usine de pâte bisulfite : La Cellulose de Strasbourg.

Après 46 ans d'exploitation, l'usine est reprise par le Groupement des Scieurs et papetiers en 1983. Elle devient alors Stracel.

C'est en 1988 que le groupe finlandais UPM-Kymmene prend le contrôle de Stracel et y construit une nouvelle usine dotée d'une machine de fabrication de papier journal. Par ce lourd investissement, UPM donnait un second souffle au site. Une dizaine d'années plus tard, UPM met en route une production de papier magazine couché. La vieille usine de pâte à papier est arrêtée, permettant de réduire considérablement les nuisances générées par le site industriel. En 2010 est mis en service un terminal de dépotage fluvio-ferroviaire de carbonate de calcium construit par le PAS et loué à UPM.

Dans un contexte de baisse de la demande de papier liée au transfert de consommation de la presse traditionnelle vers la presse internet, l'Europe est en surcapacité de production de papier. UPM annonce en septembre 2011 son intention de fermer deux sites de production en Finlande et dans le Bade-Wurtemberg et de mettre en vente l'usine de fabrication de papier magazine de Strasbourg.

Les élus, Catherine Trautmann en tête, et l'ADIRA accompagnent UPM et Ernst & Young dans la recherche d'éventuels repreneurs. Parmi les candidats, les groupes familiaux Klingele et VPK montrent une réelle ambition pour l'avenir du site qui leur permettrait de poursuivre leur développement au niveau européen.

Le groupe belge VPK Packaging, spécialisé dans la fabrication de carton ondulé, réalise un chiffre d'affaires annuel de 700 M€ et dispose d'un effectif de 3 300 salariés.

Quant au groupe allemand Klingele Papierwerke GmbH & Co., spécialisé dans la fabrication de papier, il réalise un chiffre d'affaires annuel de 360 M€ et dispose d'un effectif de 1 500 salariés.

Leur projet industriel consiste à démanteler l'usine de pâte à papier, les unités de blanchiment, de couchage et de calandrage et à transformer la machine à papier afin de produire 350 000 tonnes de papier pour emballages ondulés ainsi que de construire une ligne de traitement de vieux papiers.

La reprise se concrétise le 6 mai 2013 par le rachat de l'usine par la société Blue Paper, filiale de VKP et Klingele. Blue Paper achète l'usine, la chaufferie et la station de traitement des effluents. Certains investissements de Blue Paper sont aujourd'hui visibles comme le démarrage des travaux de construction d'une unité de méthanisation au nord de la station de traitement des effluents rue du Rhin Napoléon.

Si l'arrivée de Blue Paper assure un renforcement de la production industrielle sur le port, ce qui confirme l'attractivité industrielle du port de Strasbourg, l'avenir reste à construire sur les terrains conservés par UPM et qui pourraient accueillir un projet BTL, "Biomasse To Liquid", consistant à transformer le bois en carburant.

**Nicolas Teinturier**

Directeur de la valorisation du domaine





## EMPLOIS D'AVENIR

**Les entreprises de la zone portuaire et les différents acteurs institutionnels et associatifs se mobilisent pour l'emploi des jeunes**

Dans la continuité du dispositif REVE (Rapprochement entre les Entreprises et les Voisins pour l'Emploi), l'État, le GUP, les acteurs de l'emploi (Maison de l'Emploi, Mission Locale, Pôle Emploi) et tous les partenaires associatifs et institutionnels ont signé avant l'été une convention d'engagement sur l'extension du programme « emplois d'avenir » aux entreprises du secteur marchand de la zone portuaire, au bénéfice des jeunes des zones urbaines sensibles du Port du Rhin et du Neuhof.

Cette convention permet à l'ensemble des entreprises et établissements implantés sur la zone portuaire de Strasbourg de recourir aux emplois d'avenir et de bénéficier à ce titre :

- d'une aide de 35 % du SMIC sur 3 ans,
- de l'accompagnement du Pôle Emploi et de la Mission Locale pour l'emploi tant pour le recrutement que pendant le déroulé du contrat, notamment en terme de formation (*rappelons que les emplois d'avenir concernent des jeunes de 16 à 25 ans, pas ou peu diplômés*).

Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2013, cette convention vise un objectif de 50 recrutements d'ici juin 2014.

Permettre l'insertion professionnelle des jeunes tout en répondant aux besoins concrets des entreprises dans des conditions d'accompagnement favorables, tels sont les objectifs de cette convention et des acteurs mobilisés pour la mettre en œuvre.

« **Emplois d'avenir : pour l'emploi, tous ensemble** ».

### Contacts :

- Mission Locale pour l'Emploi
- Pôle Emploi

## RÉFLEXIONS SUR L'ÉVOLUTION DES PORTS RHÉNANS

Les ports rhénans français représentent une opportunité et un atout importants pour le territoire économique régional et international. Afin d'en préserver et d'en développer le potentiel, et dans le contexte d'évolutions institutionnelles proches (fin des concessions haut-rhinoises et évolution des statuts du PAS demandée par le conseil d'État), le Préfet de la région Alsace s'est vu confier une mission par le Ministère des Transports, visant à :

- réaliser un audit des concessions haut-rhinoises,
- étudier les enjeux et perspectives pour les ports alsaciens,
- apporter un éclairage sur la gouvernance des établissements concernés.

Les travaux ont été menés en étroite collaboration avec les ports concernés et VNF (Voies Navigables de France), et se sont conclus en décembre 2012 par :

- un schéma d'orientation portuaire du bassin du Rhin, qui met en évidence un fort potentiel de développement des ports rhénans, tout particulièrement pour la filière

conteneurs, et propose des plans d'actions ciblés pour les principaux sites portuaires multimodaux,

- un consensus en faveur d'une évolution de la gouvernance des ports vers des sociétés portuaires, visant à permettre de concrétiser le potentiel de développement mis en évidence, en :

- garantissant la compétitivité des ports rhénans français,
- leur permettant de conclure des partenariats, avec les collectivités, les ports maritimes ou des acteurs transfrontaliers,
- favorisant la coopération à l'échelle du bassin.

Les études visant à déterminer la forme juridique et institutionnelle de ces sociétés portuaires se poursuivent actuellement.

**Document de synthèse sur l'avenir des ports rhénans alsaciens disponible auprès du PAS – pôle communication.**

**Monique Fischer**

Directrice des ressources et de l'organisation



VISITES TOURISTIQUES • LOCATIONS DE BATEAUX • SOLUTIONS ÉVÉNEMENTIELLES  
**Offrez un regard exclusif sur STRASBOURG**  
 TOUS LES JOURS!



**Pour vos événements professionnels :**  
 incentives, séminaires, relations publiques...

**...et vos projets personnels :**  
 anniversaires, mariages, réceptions...



**NOUVEAUTÉ!**  
 Rejoignez en bateau le Château de l'Île à Ostwald.

**BATORAMA**  
 LES BATEAUX PROMENADES DE STRASBOURG



**03 88 84 13 13**  
**www.batorama.fr**



## STANDS DU PORT AUTONOME DE STRASBOURG SUR LES SALONS PROFESSIONNELS INTERNATIONAUX



### BREAKBULK EUROPE – Anvers 14-16 mai 2013

Cette année, le PAS a à nouveau participé à Breakbulk Europe à Anvers. Ce salon est un rendez-vous incontournable des principaux acteurs du domaine des colis lourds, des project cargoes et de la logistique ro-ro.



### TRANSPORT LOGISTIC – Munich 4-7 juin 2013

L'édition 2013 de Transport Logistic à Munich a une nouvelle fois battu des records de fréquentation avec 53 000 visiteurs de 110 pays, 2 013 exposants de 63 pays et 110 000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition. Le port y était présent sur le stand « Pavillon France » d'UBIFRANCE.



### INTERMODAL EUROPE – Hambourg 8-11 octobre 2013

Ce salon est spécialisé dans le transport de conteneurs par voies routière, ferroviaire et fluvio-maritime et a accueilli de nombreux professionnels du transport et de la logistique de conteneurs. Le PAS y tenait son stand qu'il a partagé avec son co-exposant DUBBELMAN CONTAINER TRANSPORTEN BV (NL).



### TRANSPORT & LOGISTICS – Anvers 15-17 octobre 2013

TRANSPORT & LOGISTICS 2013 a eu lieu pour la neuvième fois à Antwerp expo. Les développements et évolutions logistiques ont été présentés par 300 exposants, dont le PAS qui a accueilli les visiteurs de son stand dans sa traditionnelle convivialité.

**Annie Deiber**  
Pôle communication

## CONTACTS

### PORT AUTONOME DE STRASBOURG

25 rue de la Nuée Bleue - CS 80407 - 67002 Strasbourg cedex

Tél. 03 88 21 74 74 - Fax 03 88 23 56 57

Mél. [pas@strasbourg.port.fr](mailto:pas@strasbourg.port.fr)

[www.strasbourg.port.fr](http://www.strasbourg.port.fr)

Conteneurs-colis lourds Strasbourg :  
**Lionel Husser** ☎ 03 88 65 70 67

Chargée d'affaires domaniales :  
**Nathalie Oehler** ☎ 03 88 21 74 22

Gestion des contrats domaniaux :  
**Nathalie Richard-Klein** ☎ 03 88 21 74 28

Bâtiments :  
**Christian Andrès** ☎ 03 88 21 78 24

Infrastructures :  
**Joël Da Rui** ☎ 03 88 21 78 38

Routes, espaces verts, bassins :  
**Denis Edel** ☎ 03 88 60 53 31

Réseau ferré portuaire :  
**Xavier Fauvain** ☎ 03 88 21 78 16

Service juridique :  
**Thomas Schaeffer** ☎ 03 88 21 74 15

Officier de port, statistiques et droits  
de port : **Jacky Bender** ☎ 03 88 21 78 06

Qualité Sécurité Environnement :  
**Bénédicte Sénèque** ☎ 03 88 21 78 39

Animatrice PEPS :  
**Aurore Mourette** ☎ 03 88 21 74 25

Communication :  
**Sylviane Claus** ☎ 03 88 21 74 43

Batorama :  
**Reynald Schaich** ☎ 03 88 21 78 36

Adresses électroniques :  
**initiale du prénom.nom@strasbourg.port.fr**